



- ◆ Prix des droits de l'homme de la République française 1989.
- ◆ Caractère de bienfaisance reconnu par arrêté préfectoral du 23 février 2005.
- ◆ Mention d'honneur décernée par l'Unesco en décembre 2010.
- ◆ Membre du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE).
- ◆ Membre de la Plate-forme des droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.
- ◆ Membre du Collectif des associations unies pour l'hébergement et le logement.
- ◆ Membre du Collectif Ville Campagne.
- ◆ Membre de l'Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS)
- ◆ Membre de l'European Anti-Poverty Network (EAPN France).

France terre d'asile est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Fondée en décembre 1970, elle se donne pour missions de :

- promouvoir, auprès de l'opinion et des pouvoirs publics, toutes les activités favorables au développement de la tradition d'asile et des migrations de droit, quelle que soit la conjoncture politique et économique;
- entreprendre et soutenir toute action en faveur des réfugiés. Elle participe, en particulier, à l'accueil des demandeurs d'asile et des apatrides sur le territoire français, des réfugiés statutaires reconnus, des bénéficiaires de la protection subsidiaire et temporaire et de leurs familles;
- favoriser l'intégration des migrants par toute action en faveur de l'accès à l'emploi, au logement et à l'apprentissage du français;
- accueillir, accompagner, protéger les mineurs isolés étrangers;

- développer et participer à toutes actions d'information et de formation en France comme à l'étranger en faveur de la protection internationale et de l'accueil des populations migrantes;
- participer à l'accompagnement et à la réinsertion dans le pays d'origine des personnes qui souhaitent y retourner volontairement.

France terre d'asile, c'est aujourd'hui :

- ◆ 447 salariés au 31 décembre 2009 ;
- ◆ un budget prévisionnel 2010 de plus de 46 M€ ;
- ◆ une présence dans 24 départements et 14 régions.

QUI SONT LES RÉFUGIÉS ?

Le terme de réfugié s'applique aux étrangers qui, obligés de fuir leur pays parce qu'ils s'y estiment menacés « du fait de leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un certain groupe social ou leurs opinions politiques », demandent l'asile à un autre pays. Ces réfugiés sont protégés par la convention de Genève de 1951, ratifiée par la France en 1954 comme 143 autres pays. Les bénéficiaires de la protection internationale ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que les nationaux à l'exception des droits rattachés à la citoyenneté.

CONTACT

France terre d'asile - Direction de l'intégration
Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés - Reloref
Directrice de l'intégration : Fatiha Mlati
Chef de service : Camille Combourieu
24, rue Marc Seguin - 75018 Paris
Tel : 01 53 04 39 71 - Fax : 01 53 04 02 40
Courriel : reloref@france-terre-asile.org
Site : www.france-terre-asile.org



Direction de l'Intégration

RELOREF*

RÉSEAU POUR L'EMPLOI ET LE LOGEMENT DES RÉFUGIÉS



PROPRIÉTAIRES,
vous souhaitez louer
votre bien ?
Conciliez **sécurité locative**
et **solidarité citoyenne**
en faisant appel
à notre **réseau !**

*Avec le soutien du



Fonds européen pour les réfugiés



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Qu'est-ce que le projet Reloref ?



Aujourd'hui, Reloref, c'est un réseau de plus de 300 propriétaires bailleurs du parc privé qui nous font confiance, notamment grâce à la mise en œuvre du :

«Service locatif Plus»

* Sécurité, tranquillité, simplicité !

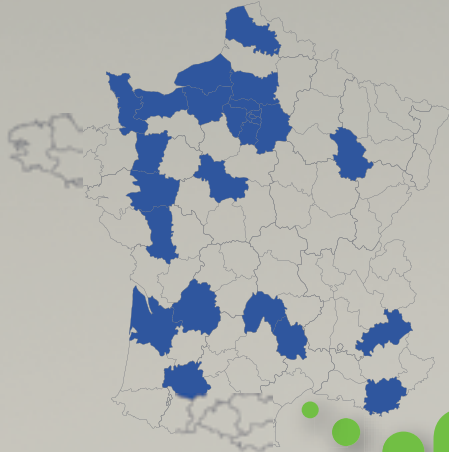
L'ensemble des bénéficiaires du projet bénéficient d'un accompagnement social et professionnel tout au long de leur prise en charge. Un travail de préparation à l'entrée et au maintien dans un logement est réalisé sous la forme d'entretiens individualisés, de visites à domicile et d'ateliers collectifs sur le logement (gestion d'un budget, occupation du logement...). Ainsi, le « Service locatif Plus » s'appuie sur un travail en amont avec les ménages et offre les services suivants :

- Une orientation adaptée des candidats en fonction du type de logement, de l'adéquation entre les ressources du ménage et les dépenses locatives et de la transparence sur les dossiers.
- L'accompagnement des ménages accédants dans toutes leurs démarches à l'entrée dans le logement (visite du logement, mobilisation des garanties locatives, emménagement...)
- La prise en charge de la prime GRL (Garantie des risques locatifs) durant la 1^{ère} année du bail, et une assistance téléphonique auprès de notre partenaire Interassurances.
- Le versement en tiers payant des aides personnelles au logement au bailleur.
- Un post-suivi du ménage pour toute difficulté liée à la location.

Carte d'implantation France terre d'asile 2010

Porté depuis 2004 par France terre d'asile, le projet de Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés (Reloref) vise à favoriser l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale en apportant des solutions innovantes afin de concilier les besoins des réfugiés candidats à la location d'un logement et les exigences des bailleurs.

Entre 2004 et 2009, 971 logements ont été mobilisés dont 307 logements appartenant au parc privé (soit plus de 30 % des offres pourvues) grâce à de multiples partenariats développés à l'échelle nationale et locale avec des structures associatives d'insertion par le logement (Fapil, Fédération des Pact, Habitat et développement...), avec des acteurs de l'immobilier du parc privé (Fnaim, Unpi, agences immobilières, des propriétaires particuliers...) et avec des acteurs de sécurisation de l'accès au logement (Interassurances, Cilgere).



* Les modes de collaboration entre France terre d'asile et les propriétaires bailleurs

France terre d'asile est locataire de plus de 800 logements sur le plan national afin de répondre à ses différentes missions d'hébergement et d'accompagnement.

2 formules pour devenir partenaire de France terre d'asile :

- Location en bail direct à un ménage de bénéficiaires de la protection internationale.
- Location en bail direct à l'association dans le cadre d'une prise en charge des bénéficiaires de la protection Internationale.



CE QU'EN DISENT NOS PARTENAIRES...

♦ PACT 94

Dans le cadre du partenariat France terre d'asile/Pact, j'ai loué mon logement à un ménage bénéficiaire de la protection internationale. Je n'ai rencontré aucune difficulté. J'envisage de renouveler cette expérience par le biais du Pact.

♦ UNPI 76

Par l'intermédiaire de la chambre Unpi de mon département, j'ai pris connaissance du projet Reloref et du « Service locatif Plus ». La présence d'une équipe sur place m'a permis de simplifier la procédure et m'a beaucoup rassuré.

♦ AIVS 60

Responsable d'une Agence immobilière à vocation sociale, les bénéficiaires de la protection internationale correspondent au public que nous accompagnons. Ils font preuve d'une grande autonomie et d'une volonté certaine de s'intégrer dans la société française.

♦ AGENCE BROSSET (FNAIM 41)

Mon agence immobilière loue régulièrement des logements à des ménages bénéficiaires de la protection internationale, et nous n'avons déploré aucun cas d'impayés jusqu'à maintenant.

♦ INTERASSURANCES

Courtier en assurance, j'ai conclu un partenariat avec France terre d'asile qui a un réseau de propriétaires intéressant. La prise en charge de la 1^{ère} année de cotisation de la GRL par France terre d'asile est un argument fort auprès des propriétaires qui souscrivent de plus en plus à ce produit assurantiel.